



Estérel Resort – Les 26 et 27 avril 2019

PRENONS LE TEMPS... AUTREMENT

Chères Consœurs, Chers Confrères,

C'est avec grand plaisir que je vous invite au Congrès/formation 2019 du Barreau Laurentides-Lanaudière qui se tiendra cette année au réputé Estérel Resort, les 26 et 27 avril prochains.

Dans le cadre d'une conférence tenue en après-midi, **Madame Sonia Lupien**, neuroscientifique, s'adressera à l'ensemble des membres avec une formation en plénière ayant pour titre «*La chasse aux mammoths*».

Étant donné que cette année, le congrès se déroule sur deux jours, le samedi matin nous prendrons le temps, autrement, tous ensemble dans un atelier qui vous surprendra !

Nous comptons également sur votre présence à l'Assemblée annuelle de votre Conseil de section.

Votre inscription à ce congrès mémorable vous assurera :

- ✓ **9 heures de formation obligatoire reconnues par le Barreau du Québec; (6 heures le vendredi 26 avril, 3 heures le samedi 27 avril)**
- ✓ **Collations lors des pauses-santé;**
- ✓ **Un dîner style buffet;**
- ✓ **Cocktail 5 @ 7 (2 consommations gratuites et bouchées);**
- ✓ **Un souper-banquet quatre (4) services concocté par l'équipe du réputé Estérel Resort;**
- ✓ **Une soirée dansante avec DJ;**
- ✓ **Taxes et service.**

En souhaitant sincèrement pouvoir vous y saluer, veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Me Véronique Lemire

Première conseillère

Conseil de section du Barreau Laurentides-Lanaudière

FORMATIONS DE LA JOURNÉE DU 26 AVRIL 2019

- ✓ Pour l'avant-midi, veuillez choisir l'un des quatre (4) blocs de formation. En après-midi, Madame Sonia Lupien, neuroscientifique, s'adressera à l'ensemble des membres.

INSCRIPTIONS : DE 8H00 à 8h45

FORMATIONS DE L'AVANT-MIDI – 26 AVRIL 2019

BLOC A – DOMAINE DU DROIT : JEUNESSE

L'ÉVALUATION PSYCHOCOLOGIQUE, NOS ATTENTES SONT-ELLES RÉALISTES ?



Durée : 1h30

Heure : 8h45 à 10h15

(Pause-café de 10h15 à 10h30)

Conférencière : **Mme Véronique Girard, M.A.**
Psychologue clinicienne de formation depuis 2002.

L'évaluation psychologique est un outil qui suscite la curiosité et qui peut parfois paraître magique aux yeux de l'extérieur. Elle est souvent utilisée au tribunal afin d'apporter un éclairage au juge pour prendre une décision. L'évaluation psychologique permet en effet de mieux comprendre le fonctionnement psychologique d'un individu et d'en tirer des conclusions sur ses fragilités psychiques, ses ressources personnelles et son potentiel de changement. Les attentes face à l'évaluation psychologique et aux recommandations qui y sont associées sont grandes et pas toujours réalistes. En effet, de nombreux facteurs peuvent conduire à des résultats souvent concluants mais aussi parfois décevants. Il importe alors de se questionner à savoir si le mandat octroyé au psychologue était clair, si le client était disposé à participer à une telle démarche, si nos attentes quant à l'évolution de notre client sont réalistes.

FIABILITÉ, FORCE PROBANTE ET CRÉDIBILITÉ : L'ENSEIGNEMENT DE LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC ET LES PROPOS DU JUGE MARTIN VAUCLAIR



Durée : 1h30

Heure : 10h30 à 12h00

(Pause-café de 10h15 à 10h30)

Conférenciers: **L'Honorable Annie Savard**,
Juge de la Cour du Québec

Me Jean Gauthier

Avocat pratiquant en droit de la jeunesse

*Centre communautaire juridique
Laurentides-Lanaudière*



Plusieurs plaideurs, jeunes ou plus expérimentés, utilisent régulièrement ces notions lors de procès tenus devant diverses instances. Malgré nos connaissances dans le domaine, une certaine confusion peut parfois surgir lors de l'utilisation de ces notions. Le plaideur se voit alors confronté au « DÉCIDEUR ». La structure de l'argumentaire s'avère essentielle afin de mieux convaincre ce dernier. La confusion au niveau de ces notions peut s'avérer fatale en plus d'affecter l'interprétation que le « DÉCIDEUR » peut donner à la preuve. Revoir quelques principes demeure donc indispensable à notre pratique devant ces instances.

BLOC B – DOMAINE DU DROIT : CRIMINEL

C-46: LES CHANGEMENTS, LA PRÉSENTATION DE LA PREUVE ET LES MOYENS DE DÉFENSE



Durée : 3h00

Heure : 8h45 à 12h00

(Pause-café de 10h15 à 10h30)

Conférenciers : **Me Jean-Daniel Debkoski**
Avocat criminaliste,
Debkoski Giguère avocats

Me Luc Lemieux
Procureur aux poursuites criminelles
et pénales

Me Stéphanie Tellier
Procureure aux poursuites criminelles
et pénales



Il s'agit d'une formation sur l'ensemble des modifications apportées au Code Criminel concernant les infractions relatives à la conduite. Cette dernière, portera principalement sur les nouvelles définitions qui s'y trouvent, les nouveaux éléments constitutifs et la disparition de certaines infractions. Les formateurs, soit deux procureurs de la poursuite et un procureur de la défense discuteront de la présentation de la preuve lors d'un procès sous le nouveau régime et des moyens de défense envisageables dans le cadre des nouvelles dispositions. Il sera également question des nouvelles règles relatives à la divulgation de la preuve ainsi que des nouvelles peines applicables.

BLOC C – DOMAINE DU DROIT : CIVIL

ABUS DE DROIT : ÉVOLUTION DE LA TENDANCE JURISPRUDENTIELLE



Durée : 1h30
Heure : 8h45 à 10h15
(Pause-café de 10h15 à 10h30)
Conférenciers : **Me Gontran P. Barrette**
Me Audrey Sénécal
Avocats civilistes



Est-ce que les tribunaux sont prudents lorsque vient le temps d'accorder des dommages en matière d'abus de droit. Survol des facteurs à considérer relativement à une demande liée à la réclamation d'honoraire extrajudiciaires. Où en sont les tribunaux dans l'attribution de dommage compensatoires et punitifs en matière d'abus de droit ?

DÉMÊLONS ENSEMBLE LES DROITS ACQUIS AFIN DE S'Y RETROUVER



Durée : 1h30
Heure : 8h45 à 10h15
(Pause-café de 10h15 à 10h30)
Conférenciers : **Me Gontran P. Barrette**
Avocat civiliste
Me Audrey Sénécal
Avocate civiliste



Les participants seront amenés à prendre conscience des problèmes d'aménagement du territoire, que ce soit au niveau régional (P. ex. : plan d'urbanisme) ou local (p. ex. : lotissement, construction, zonage, ...) lorsque survient l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement d'urbanisme ou un amendement à ce dernier et plus précisément ce qu'il advient des bénéficiaires de droit acquis dans pareilles circonstances.

BLOC D – DOMAINE DU DROIT : MATRIMONIAL

L'ÉVALUATION PSYCHOCOLOGIQUE, NOS ATTENTES SONT-ELLES RÉALISTES ?



Durée : 1h30

Heure : 8h45 à 10h15

(Pause-café de 10h15 à 10h30)

Conférencière : **Mme Véronique Girard, M.A.**
Psychologue clinicienne de formation depuis 2002.

L'évaluation psychologique est un outil qui suscite la curiosité et qui peut parfois paraître magique aux yeux de l'extérieur. Elle est souvent utilisée au tribunal afin d'apporter un éclairage au juge pour prendre une décision. L'évaluation psychologique permet en effet de mieux comprendre le fonctionnement psychologique d'un individu et d'en tirer des conclusions sur ses fragilités psychiques, ses ressources personnelles et son potentiel de changement. Les attentes face à l'évaluation psychologique et aux recommandations qui y sont associées sont grandes et pas toujours réalistes. En effet, de nombreux facteurs peuvent conduire à des résultats souvent concluants mais aussi parfois décevants. Il importe alors de se questionner à savoir si le mandat octroyé au psychologue était clair, si le client était disposé à participer à une telle démarche, si nos attentes quant à l'évolution de notre client sont réalistes.

CERTAINS ASPECTS DE LA FISCALITÉ EN LIEN AVEC LA SÉPARATION



Durée : 1h30

Heure : 10h30 à 12h00

(Pause-café de 10h15 à 10h30)

Conférenciers : **M. Stéphane Thibault,**
CPA, CA, LL.M. fisc
Comptable

Mme Marie-Christine Tétreault,
CPA, CA, LL.M fisc
Fiscaliste



Quelles sont les principales règles fiscales à connaître lors d'une séparation? Il ne faut clairement pas négliger la fiscalité rattachée aux transferts des biens, sans oublier que certains frais légaux peuvent être admissibles en déduction. Qui sont les possibles bénéficiaires des différents crédits d'impôt et déductions fiscales à l'égard des enfants, selon les modalités de garde et de la pension alimentaire?

BLOC E – CONFÉRENCE DE MME SONIA LUPIEN, NEUROPSYCHOLOGUE

LA CHASSE AUX MAMMOUTHS



Durée : 3h00

Heure : 13h30 à 16h30

Conférencière : **Sonia Lupien**

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le stress humain et professeure titulaire au département de psychiatrie de la faculté de médecine à l'Université de Montréal.

Cette conférence discute du stress en général et de ses effets sur la mémoire. Une description détaillée des effets aigus et chroniques du stress sur la santé physique et mentale sera présentée, dans le but de mieux reconnaître les symptômes associés au stress. Des tests de mémoire seront effectués en groupe pour permettre aux participants de bien comprendre comment nous encodons et mémorisons une information et comment le stress peut affecter la performance.

FORMATIONS DE LA JOURNÉE DU 27 AVRIL 2019

✓ Veuillez choisir l'un des deux (2) blocs de formation suivants.

FORMATION DE L'AVANT-MIDI – 27 AVRIL 2019

BLOC F

VISEZ LE SOMMET



Durée : 3h00

Heure : 9:00 à 12h15

(Pause-café de 10h30 à 10h45)

Conférenciers : **Mme Grace Shawn**
M Daniel Belliveau

Visez le sommet! Restez énergisé toute la journée! Bougez plus facilement et en harmonie! Soyez en contrôle et plus productif !

Venez apprendre une série d'exercices simples et efficaces ainsi que des techniques de respiration qui prennent seulement quelques minutes et améliorent considérablement votre bien-être. Que ce soit debout, assis ou couché, ne nécessitant aucun accessoire, vous découvrirez un outil efficace et adapté à votre mode de vie. Ces techniques d'adaptent facilement à la maison ou au bureau afin d'accroître votre vitalité à tout moment de la journée..

BLOC G

LES TROUBLES DE PERSONNALITÉ : CE QU'ILS SONT, CE QU'ILS FONT VIVRE

Durée : 3h00

Heure : 9:00 à 12h15

(Pause-café de 10h30 à 10h45)

Conférencière : **Mme Isabelle Laflamme**
Psychologue

Connaître et comprendre les différents troubles de personnalité permettra aux participants de faciliter leurs pratiques lorsqu'ils se retrouvent en présence d'un individu présentant un trouble de personnalité.

* **Formations reconnues aux fins de la formation continue obligatoire**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE BARREAU LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
CONGRÈS ANNUEL / FORMATION – 26 ET 27 AVRIL 2019 – ESTÉREL RESORT**

COUPON – RÉPONSE

(Aucun remboursement)

Je serai présent(e) lors de la journée de formation du Barreau Laurentides-Lanaudière qui se tiendra les 26-27 avril 2019 à l'Estérel Resort.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse courriel : _____

J'assisterai aux formations suivantes :

26 avril 2019 – A.M. : Bloc A Bloc B Bloc C Bloc D

26 avril 2019 – P.M. : Bloc E

27 avril 2019 – A.M. : Bloc F Bloc G

Je serai présent(e) au banquet

*** Tenue de ville obligatoire pour le banquet ***

Pour toute inscription payée et reçue <u>avant</u> le 20 mars 2019 (Pour les journée complète, incluant le dîner, pauses-café, le cocktail et le banquet)		
Choix	Classification	Prix
	Membre du Barreau des Laurentides-Lanaudière	225 \$
	Membre du Jeune Barreau des Laurentides-Lanaudière	175 \$
	Non-membre (Formations et souper)	250 \$
	Inscription au banquet seulement (Membre et non-membre)	130 \$

Pour toute inscription payée et reçue <u>après</u> le 20 mars 2019 (Pour les journée complète, incluant le dîner, pauses-café, le cocktail et le banquet)		
Choix	Classification	Prix
	Membre du Barreau des Laurentides-Lanaudière	270 \$
	Membre du Jeune Barreau des Laurentides-Lanaudière	225 \$
	Non-membre (Formations et souper)	300 \$
	Inscription au banquet seulement (Membre et non-membre)	150 \$

Veillez d'abord transmettre, **par courriel**, le coupon-réponse dûment complété ainsi qu'une copie de votre chèque, à l'ordre du Barreau des Laurentides-Lanaudière, à l'adresse suivante : cassandra.choquette@dpcp.gouv.qc.ca

Ensuite, faire parvenir les originaux à l'adresse suivante :

Cassandra Choquette (Congrès 2019)
25, rue De Martigny Ouest, Bureau D-3
St-Jérôme (Québec) J7Y 4Z1



BARREAU

LAURENTIDES - LANAUDIÈRE

Joliette, le 7 février 2019

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU BARREAU DE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

À: **Toutes les avocates et tous les avocats du Barreau
de Laurentides-Lanaudière**

Chères consœurs, chers confrères,

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle du Barreau de Laurentides-Lanaudière qui aura lieu :

Le 26 avril 2019, à 16:30 heures

à

**Hôtel L'Estérel
39 Chemin Fridolin-Simard,
Estérel, QC J0T 1E0**

vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette assemblée.

L'assemblée générale annuelle du jeune Barreau aura lieu au même endroit à 12:30 heures.

Veillez noter qu'un membre qui désire soumettre une question à l'assemblée générale doit la transmettre par écrit à la secrétaire de la section **au plus tard le 11 avril 2019** à:

Me Nathalie Richer
198 rue St-Joseph
Joliette, Québec J6E 5C6
Télécopieur: 450-753-8359
Courriel: boulard_richer_nr@videotron.ca

Le membre qui désire poser sa candidature pour un poste au conseil doit la déposer par écrit au bureau de la secrétaire au moins 15 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle soit **au plus tard le 11 avril 2019**.

Anticipant avec plaisir votre présence, veuillez agréer chères consœurs, chers confrères, l'expression de mes salutations distinguées.

Me Nathalie Richer, secrétaire
Barreau de Laurentides-Lanaudière



BARREAU
LAURENTIDES - LANAUDIÈRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU
BARREAU DE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Date: **26 AVRIL 2019**

Endroit: Hôtel L'Estérel
39 Chemin Fridolin-Simard,
Estérel, QC J0T 1E0

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale tenue à Terrebonne le 20 avril 2018
3. Rapport du Bâtonnier
4. Rapport du Trésorier
5. Cotisation
6. Nomination de la firme de vérification
7. Élection des officiers et autres membres du conseil et nomination d'un président (e) d'élection s'il y a lieu
8. Varia
9. Levée de l'Assemblée